

# **FRANCAIS DU MONDE ADFE MAROC**

## **RAPPORT MORAL ANNEE 2016/2017**

### **AG du 21 octobre 2017**

L'AG est un moment important de la vie de notre association car il permet à tout à chacun de s'exprimer sur les actions passées ou à venir du Comité Directeur (CD) qui anime FDM-adfe Maroc.

L'année dernière, nous avons validé un nouveau système de vote en fonction de la représentativité en nombre d'adhérents de chaque groupe local. A savoir et en simplifiant 1 mandat ou 1 voix par tranche de 10 adhérents. Nous voterons donc les rapports suivant ces nouvelles modalités.

La finalité de cette réunion étant de vous présenter les actions menées par les membres du CD au nom de FDM Maroc, je vous en fais une liste non exhaustive et à compléter éventuellement pas les membres du CD.

Il important de dire et redire que nous sommes tous des bénévoles qui ne ménageons pas nos efforts pour faire vivre notre, votre association. Pour cela, nous nous sommes réunis en Comité Directeur 7 fois cette année dans différentes villes (Marrakech, Rabat, Agadir et Casablanca). Ces déplacements sont chronophages et quelques fois coûteux malgré la prise en charge de certains frais de déplacement par l'association. De nombreux mails et des appels téléphoniques puissance dix.

Mon exposé se fera en fonction des thèmes abordés tout au long de l'année.

#### **1/ LA COMMUNICATION**

Se fait via :

- le site de l'association FDM Paris : <http://www.francais-du-monde.org/>
- le magazine trimestriel FDM Paris envoyé à chaque adhérent
- le site de l'association FDM Maroc : <https://www.fdm-maroc.org/>
- la revue numérique de FDM Maroc
- les infos transmises aux adhérents par les présidents-délégués des groupes locaux
- les lettres des conseillers consulaires transmises à tous les Français immatriculés dans les consulats

Remerciements appuyés à Hervé Proust pour son implication dans la mise à jour du site FDM Maroc.

Des progrès sont à faire sur ce sujet et j'en appelle à toutes les bonnes volontés.

## **2/ L'ENSEIGNEMENT ET LES BOURSES SCOLAIRES**

- FDM intervient à chaque fois que nous avons connaissance de non-inscription d'un élève français dans le réseau. Nous sommes un interlocuteur privilégié du conseiller culturel adjoint à l'enseignement et nous savons argumenter pour défendre le droit à la scolarisation. Cette année, il y a encore des enfants français pour qui le service culturel a des difficultés d'intégration dans un établissement français correspondant au choix des familles. Vous trouverez le CR de la dernière réunion avec le SCAC sur notre site.

FDM reste très vigilant et mobilisé sur ce sujet car la pression augmente chaque année et l'ensemble du réseau AEFÉ du Maroc est concerné par une telle problématique. L'association est en contact permanent avec le SCAC et à l'écoute des familles qui rencontrent de telles situations pour les aider à obtenir leurs droits.

- FDM (Marion Berthoud) a également contribué à **l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques** mis en place par l'AEFE.

Une formation pour les ASESH (Assistante de scolarité des élèves en situation de Handicap) ex AVS (auxiliaires de vie scolaire) en collaboration avec CAPE Chénier, l'inspection, le SCAC a été initiée en 2017 et sera poursuivie en 2017/2018. Cette action est financée par CAPE Chénier à travers un don des réserves parlementaires de Hélène Conway et de Pouria Amisrhahi.

- A l'annonce de la fermeture des filières professionnelles (en juin 2016) au sein de l'AEFE au Maroc, des rencontres ont eu lieu avec l'équipe éducative, les parlementaires ont été interpellés, une pétition a tourné sur les réseaux sociaux, une grève et une manifestation ont été organisées et une rencontre avec l'Ambassade et le SCAC a eu lieu en janvier 2017. La forte mobilisation de tous, la prise de position du Pôle de Rabat sous l'impulsion de Monsieur l'Ambassadeur de France, Jean-François Girault, la remontée de l'information jusqu'à la Ministre de l'Education Najat Vallaud Belkacem a réussi à ce que la décision de fermer la filière du Bac professionnel soit finalement annulée, mais nous devons rester vigilants pour conserver cette filière cruciale pour un bon nombre d'élèves français.

- Etant donné la situation des académies en France, les recteurs sont de moins en moins enclins à autoriser le détachement de leurs enseignants pour l'étranger. Il s'en suit donc un manque d'enseignants titulaires de l'EN dans les lycées français de l'étranger. Toutes les instances ont été alertées et il semblerait que la pression ait été suffisante pour obtenir le renouvellement des contrats des enseignants en poste, mais le problème reste entier pour les enseignants nouvellement nommés. Nombreux sont ceux qui n'ont pas obtenu leur détachement. A suivre...
- Les bourses scolaires : Il n'y a malheureusement pas eu cette année de commission d'harmonisation sur les bourses scolaires comme nous le faisons précédemment entre tous les consulats. C'est un point sur lequel nous allons devoir renégocier avec les consuls pour les prochaines commissions.
- Les retours de la CNB ont été décevants car le service des bourses n'a que peu suivi les décisions des CCB en ce qui concerne les pondérations à la hausse ou à la baisse (plus rarement pour la baisse !). Nous avons alerté FDM Paris qui siège à la CNB.

En amont le CD est là pour aider les représentants des groupes locaux aux CCB, n'hésitez pas à faire part de vos interrogations. Et surtout, une fois le CCB passé, il est important de faire un CR et de notifier les difficultés rencontrées d'ordre général et les dossiers à défendre en CNB en vous appuyant sur de solides arguments.

### **3/ L'ACTION SOCIALE**

- Le CD peine à trouver des contacts fiables à la CNSS depuis le départ à la retraite d'un responsable CNSS de Casablanca.

Donc nous « pateaugeons » un peu sur les sujets sociaux en lien avec cet organisme (pension marocaine versée à un retraité qui vit en France, fiscalité appliquée dans ce cas de figure, modalités de prise en charge des soins pour un affilié CNSS retraité de source française...).

Ce sera un des sujets à régler dans l'année à venir.

- Les CCPAS : Je vous rappelle la participation de Marion BERTHOUD à la commission nationale d'action sociale pour qui se fut la dernière en mars 2017 puisque Marion ne s'est pas représentée.

N'hésitez jamais à solliciter nos représentants dans cette instance, c'est à dire de faire remonter des dossiers que vous soutenez.

- France Horizon est la structure d'accueil pour les Français rapatriés en urgence ( conflit, cas sociaux,...). FDM a une représentante au CA de cette organe national. Dans ce cas aussi, n'hésitez pas à l'interpeller.
- LA CFE Caisse des Français de l'Etranger

Sous l'impulsion d'Isabelle Frej (Administratrice CFE, conseillère consulaire et membre du bureau FDM Maroc), FDM a organisé plusieurs réunions publiques d'information sur la Caisse des Français de l'Etranger (son fonctionnement, les conditions pour y adhérer, ses projets,...) et sa campagne de suspension des droits de rétroactivité. Les groupes de Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir, Fès et Tanger ont organisé de telles réunions.

Suite à cette mesure la CFE a compté 588 nouvelles adhésions au Maroc et 2800 dans le monde.

A noter la sortie d'un nouveau contrat jeune moins de 30 ans et la délivrance de la carte Vitale à tous les adhérents en 2018.

Isabelle Frej peut compléter ces informations si vous le souhaitez.

#### **4/ LA MOBILISATION MILITANTE**

- Nous avons aussi reçu la visite du sénateur **Jean-Yves Leconte** lors du déplacement au Maroc de Myriam El Khomri, alors Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social. Ils étaient venus travailler avec le Ministère du Travail marocain sur plusieurs thématiques et notamment le Contrat de Travail des Etrangers (CTE).
- Les sections de Rabat et de Casablanca ont organisé des réunions publiques autour de l'ancien député **Pouria Amirshahi** où il a présenté le bilan de son action pendant les 5 années de son mandat.

#### **5/ LES ELECTIONS**

Ce fut une année éprouvante pour notre association car il faut bien le dire, 3 courants de pensée sont apparus au sein même du CD (EM, PS et FI principalement).

Nous avons débattu à maintes reprises lors de nos réunions et toujours dans un climat respectueux.

Nous nous sommes mis d'accord lors des CD sur :

- la publication d'une tribune invitant à aller voter pour des candidats progressistes de gauche

- l'envoi d'un questionnaire aux candidats aux législatives et avons publié sur le site les réponses que nous avons reçues
- la publication sur le site et l'envoi aux adhérents d'un communiqué entre les deux tours des législatives pour encourager le vote sans consigne de vote
- FDM ne dépend d'aucun parti politique mais revendique son appartenance à la grande famille de la gauche républicaine. A ce titre, l'association ne prend parti pour aucun candidat en particulier mais a rencontré et donné un espace de dialogue aux candidats qui partagent ses valeurs et l'ont demandé.
- Les sections de Rabat, Casablanca, Agadir, Marrakech ont organisé des réunions publiques autour du candidat PS Didier Lebret aux élections législatives de la 9<sup>ème</sup> Circonscription des Français de l'étranger.

Enfin, je tiens à remercier tous les adhérents qui ont participé aux quatre dimanches d'élection en donnant de leur temps pour aider les équipes consulaires

Depuis, les conseillers consulaires de FDM ont participé à l'élaboration d'une Tribune demandant la démission de M'JID EL GUERRAB, vu son passage à l'acte d'une extrême violence, l'ont signée et diffusée auprès de tous les électeurs de la 9<sup>ème</sup> circonscription.

## **6/ L'ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER**

Khadija BELBACHIR, notre Conseillère AFE, revient de la session d'octobre sans grandes nouvelles mise à part l'étude d'une reconversion de la réserve parlementaire qui vient d'être supprimée.

Je lui laisserai la parole lors des débats et vous invite à visiter le site de l'AFE [www.assemblee-afe.fr](http://www.assemblee-afe.fr)

## **7/ LES ACTIVITES DES GROUPES LOCAUX**

Au delà des objectifs premiers de FDM qui sont l'information, l'aide aux démarches administratives et la défense des droits des Français du Maroc, nos groupes locaux organisent des événements festifs, vide-grenier, loto, rallye, dictée, cogiton, excursion et bien d'autres.

Je remercie les Présidents-délégués de ces initiatives qui renforcent les liens entre les adhérents.

A noter que cette année FdM a pu envoyer 18 829 dhs au **Téléthon**, bénéfice du vide-jouets organisé par le groupe de Rabat, versé intégralement au Téléthon.

## **8/ LES COMBATS EN COURS**

Outre les sujets traditionnels : scolarité, bourses, protection et action sociale, FDM cette année a travaillé sur :

### a/ Contrat de Travail d'Etranger (CTE)

Les français (et les étrangers en général) désirant travailler en contrat local au Maroc doivent avoir un du Contrat de Travail d'Etranger visé par le ministère de l'emploi et des affaires sociales, mais ce contrat est un CDD qui doit être renouvelé chaque année. Certains employeurs au fil des années en ont profité pour licencier leurs salariés du jour au lendemain sans préavis ni indemnités de rupture de contrat.

Depuis des années FDM se mobilise sur ce dossier. Le sénateur Jean-Yves Leconte a repris ce combat et y travaille assidument avec les relais locaux dont FDM fait partie.

Le sujet progresse dans le bon sens, notamment suite à la visite de Mme El Khomri. FDM continue à suivre le dossier de très près, mais encore trop de français sont victimes de ces licenciements abusifs.

### b/ Enquête sur les discriminations faites aux étrangers non musulmans au Maroc :

En préparation depuis quelques années, FDM va lancer en 2018 une grande enquête de terrain pour recueillir le témoignage de Français non musulmans victimes de discriminations au Maroc. Sous forme de questionnaire, l'enquête a pour objectifs de faire un inventaire le plus exhaustif possible des discriminations subies, de sensibiliser les Français sur ces sujets et de les informer de leurs droits et recours lorsqu'ils font face à de telles situations. Un(e) jeune va être recruté(e) par l'intermédiaire de France Volontaires pour faire ce travail. Les démarches sont en cours. Le financement de ce travail se fera grâce à la réserve parlementaire de Pouria AMIRSHAHI et une subvention de la Fondation AJLAL (Fondation pour la Protection et la Promotion des Droits de l'Homme).

## **9/ LES PROJETS**

Mon souhait est de reprendre tous les sujets abordés au cours de l'année écoulée pour lesquels nous n'avons pas eu de véritables solutions.

Par exemple:

- \* organiser un CD à Oujda avec réunion publique pour informer sur la CFE, la fiscalité etc.
- \* Faire de la formation continue des membres du CD et des CC.
- \* Prendre des contacts fiables avec les CNSS en vue de l'application des conventions liant le Maroc et la France (protection sociale, fiscalité). A ce sujet prendre exemple sur Agadir qui avec l'aide du consulat a bien avancé sur la problématique.
- \* La revue sous forme papier et numérisée

Pour conclure, je souhaiterais qu'après le vote des rapports, le compte-rendu de l'AFE, de celui de l'AG de FDM à Paris et d'une prise de parole d'Isabelle Frej pour la CFE, nous entamions une discussion sur le fonctionnement de notre association et ses objectifs.

Je vous remercie de votre attention

Bérangère EL ANBASSI  
Présidente FDM-adfe Maroc